

Janvier 2021

<p>Intitulé de l'action :</p> <p style="text-align: center;"><i>RNCP 18620</i></p>	<p>CAP AGENT DE SECURITE</p> <p>Matières Professionnelles</p>
---	---

Public visé / prérequis :

Jeunes entre 15 et 29 ans (étudiant, apprenti, demandeur d'emploi, salarié...)
 La formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap en fonction de leur situation.
 Le CAP AGENT DE SECURITE se prépare en 24 mois après avoir validé la classe de 3ème.
 Ce CAP peut être préparé en accéléré pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3 au minimum.

Descriptif : Le titulaire du CAP "Agent de Sécurité" exerce ses fonctions dans des espaces ouverts au public ou non, de nature industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive. Ses missions peuvent s'exercer dans une structure pourvue d'un service de sécurité interne, ou pour le compte d'une entreprise prestataire de services en matière de sécurité. Elles visent à assurer la sécurité dans les domaines suivants : protection des personnes, le secours à personnes, la surveillance et la protection des biens, la protection de l'environnement.

Effectif :	Minimum : 10	Maximum : 32
Durée de la formation : 1 an ou 2 ans, selon le parcours précédent la formation	Rythme de l'alternance : 2 jours par semaine en centre 3 jours par semaine en entreprise	

Contenu de la formation : cf tableau au verso (selon référentiel en vigueur)

Objectifs de la formation :	Acquérir les compétences requises pour exercer le métier d'agent de sécurité. Acquérir les techniques de prévention de certains actes répréhensibles comme le vol, l'effraction ou les dégradations. Acquérir les techniques de prévention et de lutte contre les sinistres (incendies, inondations, incidents techniques...). Acquérir les compétences permettant de participer au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité ; être capable d'administrer les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.
------------------------------------	---

Moyens pédagogiques	14 salles de cours, dont 4 équipées d'écrans interactifs; les autres salles sont équipées de vidéoprojecteurs. 1 Plateau technique dédié à la sécurité (poste de sécurité entièrement équipé et aménagé)
----------------------------	--

Validation :	Présentation à l'examen du CAP - Diplôme d'Etat de niveau 3 (anciennement niv V). Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.
---------------------	---

Suites de parcours et débouchés :	<p>Poursuite d'études : Les titulaires du CAP sur deux ans peuvent s'orienter vers un BP ou un Bac Pro. Concours Agent de sûreté ferroviaire. Concours Convoyeur de Fonds</p> <p>Les débouchés professionnels : Agent de prévention, Agent de sécurité, Agent de surveillance. Il exercera ses fonctions dans des espaces publics comme les centre commerciaux, les centre hospitaliers ou encore les centres sportifs. Selon ses aspirations et ses besoins, il pourra aussi devenir garde à cheval et même maître-chien s'il apprécie les animaux.</p>
--	--

Accessibilité :	Organisme aux normes d'accessibilité, selon avis de la commission communale d'accessibilité (mobilier, écrans inter-actifs, accès)
------------------------	--

Réfèrent de la formation :	Mike PIERRELOUIS
----------------------------	-------------------------

BLOCS DE COMPETENCES

RNCP18620BC01 - UP1 - Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

Liste de compétences

Prévenir et dissuader des actes de malveillance et de négligence

Prévenir et lutter contre tout autre incident technique et perturbation liée à l'environnement extérieur

S'approprier (à la prise de fonction) l'information relative à la sécurité, les dispositifs de surveillance, les systèmes de sécurité, la culture de l'entreprise, l'emploi des matériels, les moyens d'accès

Analyser les supports d'information

Se rendre sur un ou des points identifiés

Identifier les partenaires

Mettre en œuvre des missions afférentes au poste de travail

Communiquer professionnellement

RNCP18620BC02 - UP2 - Sécurité des personnes et des biens

Liste de compétences

Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques

Prévenir les risques

Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque

Mettre en place un périmètre de sécurité

Intervenir à la suite d'un incident et prendre les mesures conservatoires

Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification PSE1

RNCP18620BC02 - UP3 - Sécurité Incendie

Liste de compétences

Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risque d'incendie

Prévenir les risques d'incendie

Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAP1

Mettre en place un périmètre de sécurité incendie

SECTEUR D'ACTIVITE ET TYPE D'EMPLOI

Secteur d'activité

Services de sécurité intégrés et entreprises de gardiennage ou de sécurité,

Exercice en entreprise industrielle ou commerciale, services publics, salles de spectacle, aéroports, gares, équipements sportifs

Types d'emplois accessibles

Agent de prévention, agent de sécurité, agent de surveillance

Code ROME

K2503 - Sécurité et surveillance privées

Références Juridiques des réglementations d'activité

Une ou plusieurs habilitations (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - SSIAP1, ...) peuvent être requises

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire et carte professionnelle valable 5 ans, délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) sont obligatoires

APPUIFORMATION SAS – R.C.S. Mulhouse 822 674 552 - APE 8559A

15 rue d'Avignon – 68200 MULHOUSE - Tél. 03 89 42 03 15 – appuiformation@vogelsa.fr

N° de déclaration d'activité : 44680266968 - Préfecture de la Région ACAL

SIRET : 822 674 552 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR94822674552